



CEBE - MOB

Commission de l'Environnement
de Bruxelles et Environs asbl

BELGIQUE - BELGIË
P.P
1030 BRUXELLES 3
1 / 3390

- Moeraske-Walckiers
- Hof ter Musschen
- Moulin d'Evere et Jardin des Aromatiques
- Fournil de l'Hof ter Musschen
- Potager biologique du Houtweg

L'Echo du Marais

N°87 - Octobre 2008 – Périodique trimestriel

HAPPY BIRTHDAY!
(PG/BLZ 27)



EDITORIAL	3
LA CEBE A 20 ANS ! CELA SE FETE.....	3
LE DE LA CEBE	4
1889 : PREMIERS COMBATS.....	4
LES NATURALISTES DE LA HAUTE LESSE EN VISITE A L'HOF TER MUSSCHEN.....	5
ARTICLES – MINI-DOSSIERS	8
DANS LE DOS, JE VOULAIS ME FAIRE TATOUER UN AIGLE AUX AILES DÉPLOYÉES... ON M'A DIT : Y A PAS LA PLACE ; T'AURAS UN MOINEAU... BEN QUOI ! IL Y A DES MOINEAUX RAPACES... (RENAUD).....	8
LE COIN DU POTAGER : COMMENT SÉCHER LES PLANTES CONDIMENTAIRES?.....	9
NOS SITES	10
20 ANS D'ORNITHOLOGIE SUR NOS SITES.....	10
RIEN N'EST JAMAIS ACQUIS... POUR NOS SITES.....	16
DU FIL DANS LA PRAIRIE.....	17
PROMENADE VERTE : BALISAGE SUR LE TERRAIN.....	17
OBSERVATIONS	18
OBSERVATIONS D'ETE JUIN-SEPTEMBRE 2008 - ZOMER/VAARNEMINGEN JUNI-SEPTEMBER 2008.....	18
UNE REVENANTE: GNAPHALIUM LUTEOALBUM.....	20
PATRIMOINE	21
INAUGURATION DU MOULIN D'EVERE CE 18 SEPTEMBRE 2008.....	21
IN MEMORIAM : FRANÇOIS BULTHE.....	22
ACTIONS	23
NUIT EUROPEENNE DES CHAUVES-SOURIS AU MOERASKE : SUCCES TOUJOURS AU RENDEZ-VOUS.....	23
PRODUITS & PUBLICATIONS	24
AGENDA : VISITES - ANIMATIONS - GESTION	25
COTISATION ET DON.....	26
INVITATION : EXPO « 20 ANS DE LA CEBE.....	27
DATES.....	28

Commission de l'Environnement de Bruxelles et Environs asbl



CEBE asbl
Rue Walckiers 42
1140 Bruxelles

02 / 242 50 43
info@cebe.be

<http://www.cebe.be>

N° d'entreprise : 0438798306

210-0324404-88 (cotisations & dons)
001-5117074-12 (autres paiements)



Visites



Guidées, libres, sur demande

Moeraske

Hof ter Musschen

Dr Christian Rombaux
02 / 242 50 43
christianrombaux@skynet.be

Visites mensuelles : gratuites (cf. dernière page).
Visites sur demande : payantes (20 personnes max).

Scolaires

Moeraske

Hof ter Musschen

Anne-Marie Dekeyser-Paelinck
02 / 215 00 23 (avant 19 h 30)
anne-marie.paelinck@skynet.be

Des initiations à la nature, pour les écoles,
sont organisées en semaine (€ 1 par enfant).



Activités - Gestion



Moeraske

Dr Christian Rombaux
02 / 242 50 43
christianrombaux@skynet.be

Hof ter Musschen

Michel Moreels
02 / 460 38 54
michel.moreels57@skynet.be

Moulin d'Evere

Alain Doornaert
02 / 248 09 21
alain@cebe.be

Potager biologique

Michel Moreels
02 / 460 38 54
michel.moreels57@skynet.be

Jardin des Aromatiques

Michel Moreels
02 / 460 38 54
michel.moreels57@skynet.be

Apiculture

Frank Dupont
0479/ 741 693

Fournil de l'Hof ter Musschen

David Waiengnier
02 / 216 38 32 (soir)
fournil@cebe.be

Trésorier ASBL

Patrick Vanden Borre
0477 / 70 93 05
pat.vandenborre@skynet.be

Secrétaire ASBL

Coppée Jean-Philippe
02 / 242 30 85 (soir)
info@cebe.be

La CEBE tient à remercier Madame la Ministre de l'Environnement, Evelyne Huytebroeck, les Collèges des Bourgmestre et Echevins d'Evere, de Schaerbeek et de Woluwe-Saint-Lambert pour les subsides qu'ils nous ont attribués en 2007, ainsi que la société Levi Strauss Europe pour son sponsoring.

Publié avec l'aide de la **Région de Bruxelles-Capitale**.





La CEBE a 20 ans ! Cela se fête.

Par Pierre Vandystadt

Comment ? En organisant une exposition dans le cadre prestigieux des Halles St-Géry, au centre de Bruxelles.

Cette exposition se déclinera en deux parties :

- une première partie, illustrée par des panneaux, reprendra l'histoire de la CEBE, ses luttes pour préserver la nature et son action pour la conserver dans les deux sites qu'elle gère : le Moeraske et l'Hof ter Musschen, mais aussi pour montrer son souci de sauvegarder le patrimoine bâti : Moulin d'Evere et Fournil de l'Hof ter Musschen.
- La deuxième partie présentera 104 photos, essentiellement d'insectes.

Attention, il ne s'agira pas d'un « concours de la plus belle photo ».

Les membres de CEBE, tous amateurs, ont réalisé ces clichés dans le but de mettre en évidence la richesse des sites gérés et de visualiser les caractères utiles à la détermination exacte de l'espèce étudiée.

Cependant, le côté esthétique de la photo n'a pour autant pas été négligé. Rien que de les regarder, non-connaisseurs et amateurs seront enchantés.

De plus, des légendes didactiques aideront le visiteur à s'orienter dans ce monde passionnant et trop souvent méconnu.

Dès aujourd'hui bloquez la soirée du 4 novembre pour assister à l'inauguration et ainsi soutenir cette initiative !

Vous trouverez votre invitation en page 27 de ce bulletin.



Oberea oculata (Moeraske)
Bart Hanssens - Copyright © 2008 CEBE-MOB

Détails pratiques :

- Lieu : Les caves des Halles St-Géry, place St-Géry à Bruxelles St-Géry
- Vernissage : le 4 novembre à 19h30
- Durée Expo : du 5 au 30 novembre 2008
- Entrée gratuite
- Heures d'ouverture : de 10h00 à 18h00, dimanches compris
- Moyens de transport : Tram – Métro - Bus : arrêt Bourse ou De Brouckère

N.B. : Des visites guidées seront organisées sur demande. (Pour tout renseignement : Alain Doornaert, 02 / 248.09.21)



Vie de la CEBE

1989 : Premiers combats

Par Christian Rombaux

En cette année de 20^{ème} anniversaire de la CEBE, évoquons le premier grand combat fédérateur mené par la CEBE.

Titre orwellien pour une histoire qui l'est heureusement un peu moins.

A la fin de l'année 1989, plusieurs des fondateurs de la toute nouvelle CEBE pensaient que l'année 1990 serait décisive pour le Moeraske.

En effet, le tracé que la SNCB projetait pour le TGV aurait longé et même, se serait superposé au sentier qui court toujours actuellement le long de la réserve, sur une distance d'environ 400 mètres, et les sources du Kerkebeek auraient été ensevelies sous un remblai et sans doute dérivées vers un collecteur d'égout.

L'étude d'impact du bureau STRATEC semblait avoir "oublié" les sources, alors que toutes les instances concernées, aussi bien régionales que communales, voire la SNCB elle-même, reconnaissaient le grand intérêt écologique du Moeraske pour la protection de la nature.

Le 29 janvier 1990, le Conseil Supérieur bruxellois de Conservation de la Nature demandait le déplacement du tracé vers le nord. Après une mobilisation massive (distribution de tracts, toutes-boîtes, communiqué de presse, pétition signée par 5.000 personnes...), la CEBE organisait une "manif" dans le Moeraske.

Devant quelques représentants perplexes et éberlués de l'ex-Brigade de Surveillance et de Recherche, le collègue échevinal d'Evere au grand complet, ceint de l'écharpe tricolore, défilait dans le Moeraske, suivi de deux ou trois centaines de "supporters" électrisés par les harangues de membres de la CEBE.

A la suite de cela, 450 personnes demandèrent à être entendues par la Commission de concertation du 22 février. La Commission, à l'unanimité, exprima le souhait que la SNCB étudie un trajet alternatif qui permettrait de sauver le marais.

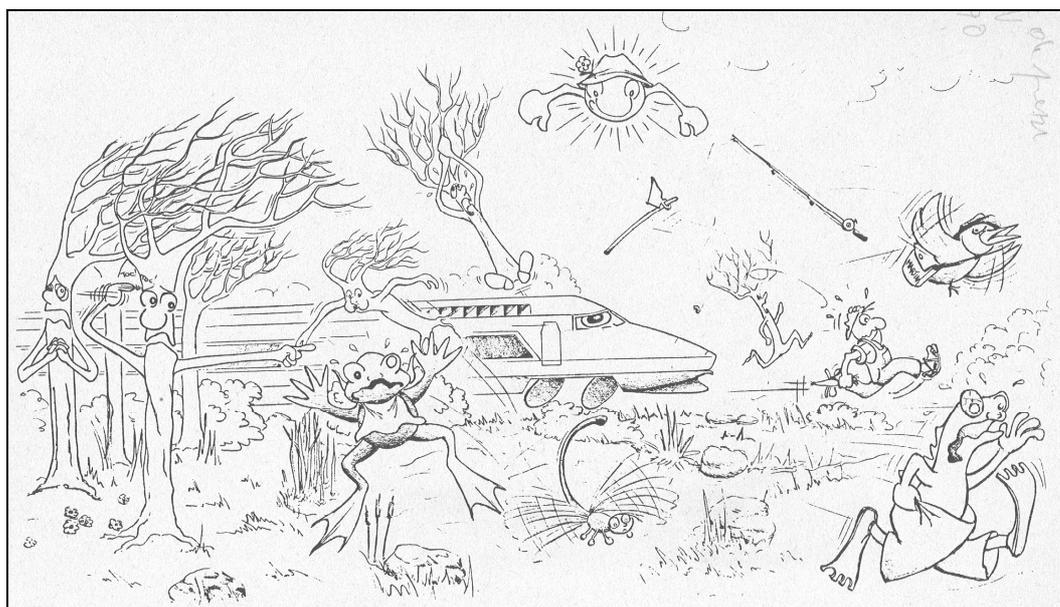
M. Paul Dekeyser, ingénieur retraité de la SNCB et membre actif de l'association traça, d'une main sûre, un trajet de substitution que la CEBE, jamais à cours de contre-proposition, s'empressa de promouvoir.

Le 23 mars, c'est la CRAT (Commission régionale d'Aménagement du territoire) cette fois qui s'inquiéta de la légèreté de l'étude d'impact sur le Moeraske et qui demanda à la SNCB de revoir sa copie.

Tous ces avis d'experts entraînèrent en avril une prise de position forte du Conseil des Ministres de la Région Bruxelloise, qui dirent non au TGV dans le Moeraske.

C'est finalement le tracé alternatif de la CEBE qui sera grosso modo retenu : il faudra cependant attendre l'enquête publique de 1996 pour que cela soit confirmé.

Mais ceci est une autre histoire !



La menace que fit peser le TGV sur le Moeraske déchaîna les talents de tous les crayons de la CEBE.

Copyright © 2008 CEBE-MOB

Les Naturalistes de la Haute Lesse en visite à l'Hof ter Musschen

Par Claire Dicker

Tout commença par une gageure en 2007 ...

Les Natus de la Haute Lesse avaient invité les membres de la CEBE à une sortie détermination insectes.

A la fin de la journée, tous se retrouvaient devant un verre et un bout à grignoter au « Petit bouchon ». Les Cébéens leur parlent alors de leur tout nouveau projet : la remise en fonctionnement d'un vieux fournil du 19^{ème} siècle. Dans l'assemblée fuse : « On voudrait bien voir comment les Bruxellois font du pain ! ». Et voilà le défi à relever et le point de départ de l'invitation du 15 juin.

Malheureusement, peu de personnes se sont déplacées jusqu'à nous mais je ne pense pas qu'elles ont été déçues. Emile a tout de suite mis la main à la pâte et s'est amusé toute la journée au fournil tandis que Marc (Paquay) était émerveillé par le côté campagnard de l'Hof ter Musschen, petit écrin de verdure enserré de toutes parts par la ville.

Une matinée ensoleillée fut consacrée à la visite du site. Ensuite l'après-midi, dispersion dans la nature sauvage de la réserve pour déterminer ou faire des photos ... Le ciel devenu menaçant, on se hâte vers une petite mare pour quelques photos et déterminations. Il a fallu rebrousser chemin en catastrophe. L'orage et les bourrasques de vent nous menaçaient. Les branches craquaient dangereusement au-dessus de nos têtes et nous rentrons nous réfugier au fournil avant la « drache ».



*Le côté « campagnard » de l'Hof ter Musschen
Jean-Philippe Coppée - Copyright © 2008 CEBE-MOB*



*Les explications de David, expert 'es fournil'
Jean-Philippe Coppée - Copyright © 2008 CEBE-MOB*

Ouf, nous l'avons échappé belle. Une grosse branche s'est même abattue, dans la Woluwe, tout près de nous. La pluie est tombée tout le reste de l'après-midi nous empêchant de continuer nos recherches entomo, Marc en a profité pour tirer quelques clichés lors de l'enfournement et défournement du pain. Ils sont rentrés contents, avec un pain sous le bras. De ce jour, je retiendrai cette petite phrase que J-Y Bagnée a répété au moins trois fois dans la journée : « *Eh bien Marc, c'est bien la première fois qu'on te voit à Bruxelles* ». Avis aux amateurs Natus de la haute Lesse.

Et qu'on se le dise et se le répète dans les chaumières : ces *kiekefretters*, ça est quand même des castars, une fois !



*Syrphus ribesii
Jean-Philippe Coppée - Copyright © 2008 CEBE-MOB*

Liste des insectes observés le 15 juin 2008 à l'Hof ter Musschen (J.-Y. Bagnée)			
Ordre	Famille	Espèces	Remarques
Acari	Eriophyidae	<i>Aceria ulmicola</i> (Nalepa)	Galles sur Ulmus
		<i>Cecidophyes gallii</i> (Karpeles, 1884)	Galles sur Galium
Heteroptera	Miridae	<i>Amblytulus nasutus</i> (Kirschbaum, 1856)	10
		<i>Deraeocoris flavilinea</i> (A. Costa, 1862)	10
		<i>Leptopterna dolabrata</i> (Linnaeus, 1758)	50
		<i>Orthotylus marginalis</i> Reuter, 1883	50
		<i>Plagiognathus arbustorum</i> (Fabricius, 1794)	5
		<i>Salicarus roseri</i> (Herrich-Schaeffer, 1838)	1
		<i>Stenodema calcarata</i> (Fallèn, 1807)	10
		<i>Stenotus binotatus</i> (Fabricius, 1794)	30
	Anthocoridae	<i>Anthocoris nemorum</i> (Linnaeus, 1761)	2
		<i>Orius niger</i> (Wolff, 1811)	1
	Pentatomidae	<i>Peribalus vernalis</i> (Wolff, 1804)	1
Coreidae	<i>Coreus marginatus</i> (Linnaeus, 1758)	1	
Lygaeidae	<i>Kleidocerys privignus</i> (Horvath, 1894)	1	
	<i>Scolopostethus thomsoni</i> Reuter, 1875	2	
Homoptera	Cixiidae	<i>Cixius nervosus</i> (Linnaeus, 1758)	1
	Delphacidae	<i>Chloriona smaragdula</i> (Stal, 1853)	1
	Aphrophoridae	<i>Aphrophora alni</i> (Fallèn, 1805)	5
		<i>Aphrophora salicina</i> (Goeze, 1778)	1
		<i>Philaenus spumarius</i> (Linnaeus, 1758)	10
	Cicadellidae	<i>Arthaldeus pascuellus</i> (Fallèn, 1826)	2
		<i>Cicadella viridis</i> (Linnaeus, 1758)	1
		<i>Idiocerus stigmatalis</i> Lewis, 1834	5
	Aphididae	<i>Tetraneura ulmi</i> (Linnaeus, 1758)	Galles sur Ulmus
	Psyllidae	<i>Baeopelma foersteri</i> (Flor, 1861)	2
<i>Psylla buxi</i> (Linnaeus, 1758)		Galles sur Buxus	
<i>Psyllopsis fraxini</i> (Linnaeus, 1758)		Galles sur Fraxinus	
Odonata	Calopterygidae	<i>Calopteryx splendens</i> (Harris, 1782)	> 30
	Coenagrionidae	<i>Ischnura elegans</i> (Van der Linden, 1820)	2
		<i>Pyrrhosoma nymphula</i>	10
	Libellulidae	<i>Libellula depressa</i>	1 M
<i>Coenagrion puella</i>		10, accoupl. et ponte	
Coleoptera	Cerambycidae	<i>Clytus arietis</i> (Linnaeus, 1758)	1 (tas de buches), 1 sur Pyrus
	Coccinellidae	<i>Anisosticta novemdecimpunctata</i> (Linnaeus, 1758)	1
		<i>Coccinella septempunctata</i> Linnaeus, 1758	1
		<i>Harmonia axyridis</i> (Pallas, 1773)	> 1000
<i>Tytthaspis sedecimpunctata</i> (Linnaeus, 1761)		1 larve	
Cantharidae	<i>Cantharis lateralis</i>	1	
Diptera	Solvidae	<i>Solva marginata</i> (Meigen, 1804)	2 (tas de buches)
	Stratiomyidae	<i>Beris vallata</i> (Forster, 1771)	3
		<i>Chloromyia formosa</i> (Scopoli, 1763)	1
		<i>Microchrysa polita</i> (Linnaeus, 1758)	1
		<i>Oplodontha viridula</i> (Fabricius, 1775)	1
		<i>Oxycera rara</i> (Scopoli, 1763)	5
		<i>Stratiomys potamida</i> Meigen, 1822	3
		<i>Vanoyia tenuicornis</i> (Macquart, 1834)	1
		Eriophyidae	<i>Aceria ulmicola</i> (Nalepa)

Liste des insectes observés le 15 juin 2008 à l'Hof ter Musschen (J.-Y. Baugnée) (suite)			
Ordre	Famille	Espèces	Remarques
Diptera	Syrphidae	<i>Chalcosyrphus nemorum</i> (Fabricius, 1805)	1 (tas de buches)
		<i>Episyrphus balteatus</i> Degeer, 1776	2
		<i>Eupeodes luniger</i> (Meigen, 1822)	1
		<i>Neoascia tenur</i> (Harris, 1780)	1
		<i>Pyrophaena rosarum</i> (Fabricius, 1787)	1
		<i>Temnostoma bombylans</i> (Fabricius, 1805)	1 (tas de buches)
		<i>Tropidia scita</i> (Harris, 1776)	5
		<i>Xylota sylvarum</i> (Linnaeus, 1758)	1 (sentier Woluwe)
		Tephritidae	<i>Tephritis conura</i> (Loew, 1844)
	Lepidoptera	Adelidae	<i>Nemophora degeerella</i> Linnaeus, 1758
Gracillariidae		<i>Cameraria ohridella</i> Deschka & Dimic, 1986	Mines sur Aesculus
Oecophoridae		<i>Crassa unitella</i> (Hubner, 1796)	1
Hymenoptera	Formicidae	<i>Lasius brunneus</i> (Latreille, 1798)	100
		<i>Myrmica rubra</i> Linnaeus, 1758	10
	Chrysididae	<i>Trichrysis cyanea</i> (Linnaeus, 1758)	1
	Vespidae	<i>Vespula vulgaris</i> (Linnaeus, 1758)	2
Araneae	Tetragnathidae	<i>Tetragnatha extensa</i>	1 F
	Araneidae	<i>Araniella cucurbitina</i>	1 F
		<i>Larinioides cornutus</i>	1 F

Quelques commentaires...

Salicarus roseri est un petit miride salicicole peu commun, recensé seulement de 6 localités du nord-ouest du pays. Il ne semble pas avoir été signalé à ce jour de la région de Bruxelles-Capitale. 1 ex. a été trouvé sur les grands saules le long du sentier de la Woluwe.

Chloriona smaragdula est un delphacide lié au roseau comme toutes les espèces du genre *Chloriona*. Les femelles sont vertes et brachyptères, les mâles grisâtres et macroptères. Sa distribution en Belgique est encore méconnue mais paraît localisée; elle est actuellement connue de 5 localités et est nouvelle pour la région de Bruxelles-Capitale. Un seul mâle a été récolté ... dans la roselière.

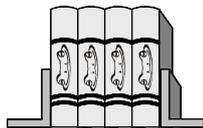
Vanoyia tenuicornis est sans doute la rareté entomologique de la journée. Ce tout petit diptère de 3 à 4 mm de long, noir avec le scutellum jaune, a en effet été mentionné de deux localités belges, Mons en 1905 et De Panne en 1961. Toutefois, de récentes recherches ciblées en Flandre orientale ont montré que l'espèce était un peu plus répandue que ce que l'on croyait et passait inaperçue à cause de ses dimensions et sa coloration foncée. Nous l'avons personnellement capturée il y a quelques années dans le Torfbroek à Berg, donc pas très loin de l'Hof ter Muschen. *V. tenuicornis* n'en demeure pas moins un élément très intéressant de la faune locale et un indicateur des zones humides bien préservées. En outre, sa distribution générale, centrée sur l'Europe occidentale, apparaît très fragmentée. Espèce nouvelle pour la région bruxelloise.



Chloromyia formosa
Jean-Philippe Coppée - Copyright © 2008 CEBE-MOB



Stratiomys potamida
Jean-Philippe Coppée - Copyright © 2008 CEBE-MOB



Articles – Mini-dossiers

***Dans le dos, je voulais me faire tatouer un aigle aux ailes déployées...
On m'a dit : Y a pas la place ; t'auras un moineau... Ben quoi ! Il y a des
moineaux rapaces... (Renaud)***

Par Frank Dupont

Cette petite introduction de Renaud illustre bien les mythes ou préjugés que nous avons par rapport aux animaux. En effet, si les bikers Harley Davidson s'adonnaient à l'ornithologie, se feraient-ils encore tatouer des aigles ? Les quelques observations qui suivent me permettent d'en douter. Qui n'a pas vu une buse ou un héron se faire attaquer par les corneilles ?

Si les grands rapaces planeurs, nous font rêver, ils ne sont pas forcément les chasseurs les plus habiles et ils n'impressionnent pas obligatoirement les animaux plus petits. Je me souviens d'un film animalier sur les Alpes dans lequel on voyait l'aigle royal s'en prendre à plusieurs reprises à un renardeau sans réussir à l'attraper. Les oiseaux ont conscience des risques qu'ils encourent face à tel ou tel rapace. Lorsque l'on se promène, fin septembre, après les moissons, on observera facilement des groupes de corneilles tentant de s'en prendre aux jeunes buses. Courageuses, mais pas téméraires, tant qu'elles sont au sol, celles-ci n'approcheront la buse qu'à distance respectable, le risque de prendre un coup de bec étant trop important. Par contre, dès que la buse cherche à s'envoler, les corneilles attaqueront, car en vol le rapace n'est pas très habile et ne peut se défendre très valablement. Il est à constater que ce type d'attaque n'a pas de fonction défensive puisqu'elle se passe hors période de nidification et que la corneille ne fait pas partie du régime de la buse, sauf à l'état de charogne.

Lorsque les corneilles nidifient et qu'une buse s'approche, on verra les deux parents s'y attaquer ; en vol les parents osent la frôler. Lorsque les deux corneilles l'auront chassée assez loin du nid, l'une reviendra tandis que l'autre continuera à accompagner l'intrus le plus loin possible.

Je parlais de la conscience du danger par rapport aux prédateurs. J'ai observé au Platier d'Oye le passage d'un faucon crécerelle au dessus d'une colonie de goélands. Aucune réaction...

Par contre, quand, un peu plus tard, un busard des roseaux s'est approché, des centaines de goélands se sont envolés dans un raffut pas possible. Même scène, en plus joli, lorsque notre busard s'approcha d'un nid d'avocettes. Idem au Cap Blanc Nez où la femelle du faucon pèlerin cherchait à s'approvisionner. Celle-ci semble d'ailleurs plus téméraire et difficile à éloigner, mais il est vrai que son vol est plus habile...

Et c'est justement cette habilité qui fait la différence... Chez nous les deux rapaces les plus redoutables pour les autres oiseaux sont notre petit épervier et sa version '*gianf*', l'autour des palombes. Ces deux becs crochus, de par la configuration de leurs ailes et queue, sont capables d'attraper d'autres oiseaux en plein vol et de les tuer d'un coup de serres sans se poser. Si l'autour des palombes est plutôt rare et difficile à observer, l'épervier lui est bien moins timide. Je l'ai même vu chasser au mois d'août en plein Saint Malo au milieu des touristes.

Si j'ai souvent observé l'épervier, je l'ai rarement vu se faire attaquer. Cependant, un jour que je me promenais dans la région de Wavre, quelle ne fut pas ma surprise de voir trois étourneaux tenter de s'en prendre à notre chasseur. Là aussi nos trois courageux ne s'approchaient pas trop et dès que l'un d'eux ne maintenait pas la distance, notre acrobate se retournait serres en l'air pour tenter de blesser ses poursuivants. En bref, je n'avais jamais vu d'attaque de rapaces par un seul individu, et ces attaques étaient souvent peu courageuses...

Depuis trois ans que j'habite à nouveau la campagne, j'ai l'immense bonheur de côtoyer les hirondelles de cheminée qui logent même dans mes bâtiments. Vous savez, ces tout petits oiseaux qui chaque année nous arrivent d'Afrique, aux environs de Pâques, et font le voyage retour, dès le début de l'automne. Des milliers de kilomètres juste pour donner la vie (et sans GPS...). Ces petits oiseaux infatigables, au babillage constant, qui se chamaillent à longueur de journée et dont le vol tardif se mélange en début de soirée à celui des premières chauves-souris. Quel ne fut pas mon étonnement lorsque, pour la première fois en entendant des cris d'alarme, je levai la tête et vis une hirondelle affronter toute seule notre épervier. Elle n'a pas froid aux yeux la mignonne qui ose le poursuivre et l'approcher jusqu'à le piquer du bec.

Depuis j'ai revu cette scène à plusieurs reprises et je constate que si notre brillant chasseur arrive presque à tenir tête à trois étourneaux, il est bien obligé de fuir face à une petite hirondelle solitaire...

C'est décidé, le jour où j'achète une Harley, je me fais tatouer une hirondelle. Même si je ne suis pas J.-C. Van Damme, y'a quand même la place...

Le coin du potager : comment sécher les plantes condimentaires?

Par Michel Moreels

Résumé

Ciboulette, thym, sarriette annuelle, basilic, livèche...vous font saliver, à la bonne saison, lorsque ces plantes condimentaires peuvent être ajoutées fraîches à maintes préparations culinaires simples ou élaborées. Le plaisir de jouir de votre récolte peut se prolonger si vous procédez à un séchage correct des dits végétaux. En voici la marche à suivre...

Deux méthodes peuvent être utilisées : une méthode traditionnelle assez amusante à mettre en œuvre, mais qui demande du temps et une méthode beaucoup plus expéditive, moins ludique, mais très efficace.

Les bouquets à l' "ancienne"

La méthode traditionnelle préconise de mettre les plantes à sécher dans un lieu sec et chaud non exposé à la lumière (un grenier, une soupenette) juste après les avoir cueillies. Idéalement, la cueillette se fait avant la floraison de la plante, après, celle-ci reste toujours comestible, mais son goût peut-être modifié (généralement, il devient plus, voire, trop fort). A titre personnel, vu la pollution ambiante -et bien que les avis divergent à ce propos, certains estimant que cette opération altère leurs propriétés-, je préconise quand même de laver sa récolte à l'eau claire, puis de la laisser égoutter sur du papier essuie-tout. Cela étant fait, on constitue des bottes d'une dizaine de branches qu'on lie avant de suspendre la tête en bas. Pour protéger celles-ci de la poussière, on peut les recouvrir d'un petit sac en papier. Pour que l'opération de séchage soit un succès, il est primordial : de faire des bottes d'une seule et même espèce, d'espacer les bottes d'espèces différentes pour éviter que leurs parfums ne se mélangent, de ne pas rajouter des feuilles plus fraîches à des bottes déjà en train de sécher, d'éviter absolument d'exposer ces bottes à la lumière du jour. L'opération de séchage est terminée quand les feuilles deviennent parcheminées et fragiles (délais habituel : entre 2 et 3 semaines). Il reste alors à effriter les feuilles et à les stocker dans des récipients en fer ou en verre. Il ne faut, évidemment pas oublier, d'indiquer sur le récipient la nature du produit qu'il contient, la mémoire ayant ses limites et les herbes séchées artisanalement se ressemblant assez.

La "technologie moderne"

Si on recourt à un four à micro-ondes, les choses sont beaucoup plus expéditives. Il suffit, de fait, de sécher ces plantes espèces par espèces. Le procédé : disposez vos végétaux sur un papier cuisine que vous posez sur le plateau tournant du four et ajoutez-y un gobelet d'eau. Séchez deux minutes à pleine puissance, puis retournez vos plantes et séchez le second côté durant le même laps de temps.

Ressortez les végétaux du four, effritez-les et conservez-les dans des récipients ad hoc.

Les deux méthodes permettent de conserver les plantes condimentaires jusqu'à la bonne saison suivante. Un peu l'été au cœur de l'hiver...

Un petit truc pour conserver les fleurs de bourrache officinale

Les fleurs bleues des bourraches sont comestibles et peuvent agrémenter vos salades. Pour pouvoir en disposer tout au long de l'année, il vous suffit de conserver votre récolte dans un bac à glaçons - quelques fleurs par subdivision- que vous transformerez, après ajout d'eau, en glaçons... que vous dégelerez selon vos besoins.

Rappel

Pour en savoir plus sur la culture et l'utilisation des plantes condimentaires, venez nous rejoindre lors d'une visite guidée du "Jardin des plantes condimentaires" du Moulin d'Evere (tous les troisièmes samedis du mois d'avril à septembre).



Les fleurs de bourrache officinale se conservent bien... dans un glaçon.

Jean-Philippe Coppée - Copyright © 2008 CEBE-MOB



Nos sites

20 ans d'ornithologie sur nos sites

Par Michel Moreels

Résumé

L'inventaire ornithologique -avec l'inventaire botanique- a été, assez classiquement, le premier à être réalisé par notre association naissante sur nos sites. Après vingt ans, il paraît opportun de synthétiser nos connaissances de notre avifaune tant au Moeraske qu'à l'Hof ter Musschen. C'est l'exercice qu'on se propose ci-dessous.

Méthode

Toutes les espèces d'oiseaux observés au Moeraske et à l'Hof ter Musschen, depuis 1988, se retrouvent dans les fiches reprises dans nos inventaires en ligne sur notre site internet (www.cebe.be/inventaires). Chaque espèce y est caractérisée par un statut unique propre au(x) site(s) où ils ont été relevés. Neuf statuts sont possibles : nicheur certain (NC), nicheur probable (NP), présent (P), estivant (E), hivernant (H), migrateur (M), disparu récemment (D), occasionnel (O), survol (S).

Définition des statuts

- Nicheur certain (NC) : l'espèce a été observée nourrissant des jeunes, amenant de la nourriture au nid, couvant, construisant un nid;
- Nicheur probable (NP) : l'espèce a été observée dans un biotope qui lui convient, à plusieurs reprises, seulement lors de la période de reproduction, mais ce sans qu'aucune trace de nidification n'ait été relevée;
- Présent (P) : l'espèce a été observée en plusieurs saisons sans qu'aucune trace de nidification n'ait été relevée;
- Estivant (E) : l'espèce n'est présente qu'à la bonne saison, mais sans qu'aucune trace de nidification n'ait été relevée (l'espèce peut bien sûr nicher ou non à proximité de nos sites);
- Hivernant (H) : l'espèce n'est présente qu'à la mauvaise saison;
- Migrateur (M) : l'espèce n'est rencontrée qu'en migration printanière et/ou automnale et ne s'attarde, au maximum, que quelques jours sur le site;
- Disparu récemment (D) : l'espèce observée précédemment, relativement couramment, n'a plus été revue depuis 1995;
- Occasionnel (O) : l'espèce n'a été observée qu'à trois reprises maximum, arrêtée sur le site, et ce toujours pour un laps de temps relativement court;
- Survol (S) : l'espèce n'est observée que survolant le site sans jamais s'y poser.

Commentaires sur les statuts

Bien qu'elles paraissent les plus courantes, les espèces reprises sous le statut "nicheur certain" sont les espèces les plus importantes et qui méritent le plus notre attention, puisque, pour elles, le Moeraske et/ou l'Hof ter Musschen leur permettent d'accomplir leur fonction la plus vitale : la reproduction.

A la CEBE, par le suivi d'une gestion de qualité et par la réalisation d'aménagements, de garantir prioritairement la pérennité de ces espèces sur ses sites en ce statut. Puis charge pour nous, par les mêmes procédés, d'essayer d'accroître le nombre d'espèces nicheuses.

Viennent ensuite, sur un pied d'égalité, les espèces répertoriées : "nicheur probable", "présent", "estivant", "hivernant" et "migrateur".

Dans les espèces "occasionnelles", outre des échappés de captivité, on trouve généralement des espèces plus rares, voire très rares, en Région bruxelloise, pour qui nos sites n'offrent qu'un intérêt marginal. C'est bien -et c'est agréable pour l'observateur- qu'elles soient passées par-là, mais cela ne s'inscrit pas dans la durée.

Les observations en "survol" -à l'exception de celles pour qui nos sites ne conviennent pas, mais qui vivent à proximité, comme le grand cormoran par exemple- sont les plus anecdotiques, partant du fait qu'avec de la chance et du savoir faire, on peut sporadiquement voir un peu de tout... partout ! Ce sont néanmoins des observations qui laissent un bon souvenir à celui qui les a réalisées.

Les espèces notées "disparu récemment" posent, quant à elles, la question du pourquoi de leur disparition.

Un mot sur les fiches

Il faut préciser que le recensement des observations notifiées sur les fiches individuelles reprises dans notre inventaire internet n'est pas exhaustif.

Jusqu'il y a quelques années, on se bornait à enregistrer la première observation d'une espèce et pas les suivantes (mauvaise pratique à présent modifiée). Cela signifie que pour les espèces qui ont reçu d'autres statut que celui d'"occasionnel", il y a eu d'autres observations que celles mentionnées sur les fiches. De même, il faut aussi savoir que pour les espèces qui s'observent annuellement, nous avons décidé de ne les noter qu'une fois par année.

Le lecteur, intéressé par les espèces citées, trouvera plus de renseignements dans nos fiches que dans cet article qui n'est qu'une synthèse des observations.

Les observateurs

La majorité des observations sont le fait de membres de la CEBE, les autres d'Avésiens, ces deux appartenances n'étant d'ailleurs pas exclusive l'une de l'autre.

Signalons, enfin, que lors des deux enquêtes préalables à la réalisation des atlas des oiseaux nicheurs de Bruxelles, réalisées par AVES, c'est la CEBE qui s'est chargée des recensements au Moeraske et à l'Hof ter Musschen.

Pour rappel, ces études ont été publiées sous la forme de deux ouvrages intitulés : D. RABOSEE, *Atlas des oiseaux nicheurs de Bruxelles : 1989-1991*, Liège, 1995 et A. WEISERB & J.-P. JACOB, *Oiseaux nicheurs de Bruxelles, 2000-2004, répartition, effectifs, évolution*, Liège, 2007.

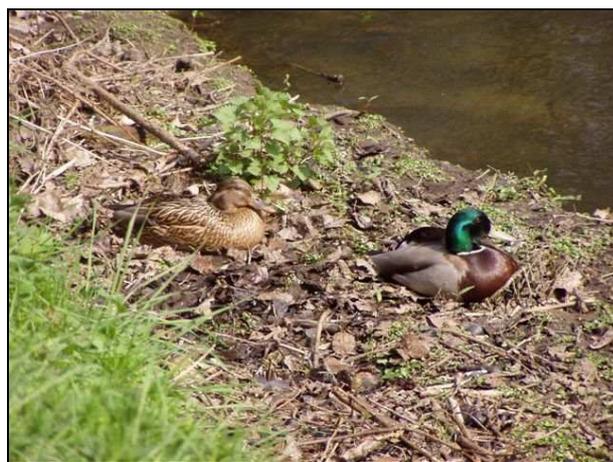
MOERASKE

Récapitulatif

102 espèces ont été répertoriées au Moeraske. 41 y ont le statut de "nicheur certain (NC)", 2 de "nicheur probable (NP)", 13 de "présent (P)", 3 d' "estivant (E)", 14 d' "hivernant (H)", 5 de "migrateur (M)", 2 de "disparu récemment (D)", 14 d' "occasionnel (O)" et 8 de "survol (S)".

"Nicheur certain (NC)"

Sont répertoriés comme tel : le canard colvert, le canard domestique, la gallinule poule-d'eau, le pigeon colombin, le pigeon ramier, la tourterelle turque, le pic épeiche, le pic vert, la perriche jeune veuve, la perruche à collier, l'accenteur mouchet, la bergeronnette grise, le rougegorge familier, le rougequeue noir, le troglodyte mignon, le merle noir, la grive musicienne, la grive draine, le roitelet triple-bandeau, la sittelle torchepot, le gobemouche gris, la fauvette à tête noire, la fauvette des jardins, la fauvette grisette, la rousserolle effarvate, la rousserolle verderolle, le pouillot véloce, le pouillot fitis, la mésange charbonnière, la mésange bleue, la mésange boréale, la mésange nonnette, la mésange à longue queue, le grimpereau des jardins, le pinson des arbres, le verdier d'Europe, le moineau domestique, l'étourneau sansonnet, la corneille noire, le geai des chênes et la pie bavarde.



Canard colvert (Hof ter Musschen)
André Cosy - Copyright © 2008 CEBE-MOB



Canard domestique (Moeraske)
Alain Doornaert - Copyright © 2008 CEBE-MOB

Deux de ces espèces sont des "espèces introduites" (la perriche jeune veuve et la perruche à collier) et une est d'origine "domestique" (le canard domestique). Celui-ci est principalement présent avec des spécimens abâtardis (la grosse majorité de ces animaux sont issus de croisements entre canards colverts et spécimens déjà issus du croisement de canards colvert avec des canards appartenant à des sous-espèces domestiques).



Perruche à collier (Moeraske)
Jean-Philippe Coppée - Copyright © 2008 CEBE-MOB



Perriche jeune veuve – Nid et adultes (Moeraske)
Bart Hanssens - Copyright © 2008 CEBE-MOB

"Nicheur probable (NP)"

Sont répertoriés comme tel : le pic épeichette et le roitelet huppé.

"Présent (P)"

Sont répertoriés comme tel : le héron cendré, le canard mandarin, l'ouette d'Egypte, la foulque macroule, l'épervier d'Europe, le faucon crécerelle, la buse variable, la bécasse des bois, le faisan de Colchide, le pigeon domestique, la chouette hulotte, l'alouette des champs et le choucas des tours.

Trois de ces espèces sont des "espèces introduites" (le faisan de Colchide, le canard mandarin et l'ouette d'Egypte), une est d'origine "domestique" (le pigeon domestique).



Bécasse des bois
Damien Hubaut - Copyright © 2008 CEBE-MOB

L'alouette des champs, se rencontre principalement à l'est du Moeraske, à la limite entre Evere et Haren, dans une zone de friches dont la plus grande partie, non-incluse dans la zone protégée du site, sera bientôt urbanisée, ce qui entraînera plus que vraisemblablement la disparition prochaine de l'espèce.

La bécasse des bois, bien présente au Moeraske, surtout dans la partie Walckiers, peut-être considérée comme une des espèces particulièrement intéressantes qui peut s'y observer en permanence. Les trois rapaces diurnes (l'épervier d'Europe, le faucon crécerelle et la buse variable), bien qu'omniprésents, n'y nichent pas non plus.

"Estivant (E)"

Sont répertoriés comme tel : le martinet noir, l'hirondelle rustique et l'hirondelle de fenêtre.

Le martinet noir est nicheur dans les rues avoisinant le Moeraske, alors que les hirondelles de fenêtre, observées, proviennent de la colonie qui niche, non loin de là, à Haren, sur la minoterie CERES.

"Hivernant (H)"

Sont répertoriés comme tel : le martin-pêcheur, la sarcelle d'hiver, la mouette rieuse, le chevalier culblanc, la bécassine des marais, la bergeronnette des ruisseaux, la grive mauvis, la grive litorne, la linotte mélodieuse, le chardonneret élégant, le tarin des aulnes, le pinson du nord, le bouvreuil pivoine et le moineau friquet.

Le chevalier culblanc, le bouvreuil pivoine et le pinson du nord ne s'observent pas tous les hivers. La bécassine des marais -espèce en régression un peu partout dans son aire de répartition-, courante au début des années 1990, se montre, à présent, de plus en plus rarement et en des effectifs de plus en plus réduits. Il en va de même pour le moineau friquet, très présent, début des années 1990, aux alentours de l'église Saint-Vincent et qui n'a plus été vu avec certitude depuis 1996.

"Migrateur (M)"

Sont répertoriés comme tel : le chevalier guignette, le merle à plastron, le rossignol philomèle, le gobemouche noir et le bruant des roseaux.

Les trois dernières espèces n'ont jamais été observées qu'au Walckiers.

"Disparu récemment (D)"

Sont répertoriés comme tel : le coucou gris et le loriot d'Europe.

Ces deux espèces partagent le même triste sort.

Couramment observé au Moeraske, à la fin des années 1980, et ce d'ailleurs aussi en plusieurs autres endroits de la Région bruxelloise, le coucou gris a totalement disparu de notre région au début des années 2000. La raréfaction de certaines espèces parasitées -pour rappel le coucou laisse à d'autres espèces le soin de s'occuper de sa progéniture- et la réduction de l'abondance des chenilles qui constituent l'essentiel de son alimentation en sont les causes les plus probables.

Le loriot d'Europe, avait été, pour sa part, repéré -un seul couple- comme "Nicheur probable (NP)", en 1989. Depuis cette espèce, qui a aussi vu ses effectifs décliner au niveau national, et dont il ne subsisterait plus que deux couples nicheurs à Bruxelles, n'a plus été observée et doit être considérée comme disparue du Moeraske.

"Occasionnel (O)"

Sont répertoriés comme tel : le cygne noir, le canard des Bahamas, le canard de barbarie, le goéland cendré, le petit gravelot, le râle d'eau, la marouette ponctuée, la perdrix rouge, le pic noir, la chouette effraie, le jaseur boréal, le pipit des arbres, le traquet motteux et la mésange noire.

Parmi ces espèces, quatre (le cygne noir, le canard des Bahamas, le canard de barbarie et la perdrix rouge) sont des "espèces introduites" échappées ou abandonnées de captivité.

Le petit gravelot, pour sa part, a été observé, deux années consécutivement, à la fin des années 1980.

Le goéland cendré, a été aperçu, en quelques exemplaires, au début des années 1990, partageant l'hospitalité d'une bande de mouettes rieuses qui hivernaient près de l'église Saint-Vincent.

Les observations du pic noir, du râle d'eau, de la marouette ponctuée et du jaseur boréal sont assez récentes, à l'inverse de celles du traquet motteux, du pipit des arbres et de la chouette effraie qui datent quelque peu. Assez bizarrement, la mésange noire appartient à cette liste.



Marouette ponctuée (Moeraske)
Alain Doornaert - Copyright © 2008 CEBE-MOB

"Survол (S)"

Sont répertoriés comme tel : le grand cormoran, le busard Saint-Martin, l'oie cendrée, la bernache du Canada, le cygne tuberculé, le corbeau freux, le goéland argenté et la perruche Alexandre.

Il y a lieu de différencier ici, l'observation unique du busard Saint-Martin, de celles, fréquentes, des oiseaux d'eau (dont les oies cendrées domestiquées provenant du parc royal de Laeken) pour qui le site est trop exigu ; de celles des perruches Alexandre, qui partagent avec les perruches à collier le dortoir de l'OTAN à Haren et qui passent tous les jours au-dessus du Moeraske ; de celles des corbeaux freux que l'on peut observer, en hiver, dans des grands vols mêlés aux corneilles noires et choucas des tours.

HOF TER MUSSCHEN

Récapitulatif

105 espèces ont été répertoriées à l'Hof ter Musschen. 41 y ont le statut de "nicheur certain (NC)", 3 de "nicheur probable (NP)", 11 de "présent (P)", 2 d' "estivant (E)", 15 d' "hivernant (H)", 12 de "migrateur (M)", 1 de "disparu récemment (D)", 8 d' "occasionnel (O)" et 12 de "survol (S)".

"Nicheur certain (NC)"



Rougegorge (*Hof ter Musschen*)
André Cosy - Copyright © 2008 CEBE-MOB

Sont répertoriés comme tel : le canard colvert, l'ouette d'Egypte, la gallinule poule-d'eau, le pigeon colombin, le pigeon ramier, la tourterelle turque, le pic épeiche, le pic vert, la perruche à collier, l'accenteur mouchet, la bergeronnette grise, le rougegorge familier, le rougequeue noir, le troglodyte mignon, le merle noir, la grive musicienne, la grive draine, le roitelet triple-bandeau, la sittelle torchepot, le gobemouche gris, la fauvette à tête noire, la fauvette des jardins, la fauvette grisette, la rousserolle effarvate, la rousserolle verderolle, le pouillot véloce, le pouillot fitis, la mésange charbonnière, la mésange bleue, la mésange boréale, la mésange nonnette, la mésange à longue queue, le grimpereau des jardins, le pinson des arbres, le verdier d'Europe, le moineau domestique, l'étourneau sansonnet, la corneille noire, le choucas des tours, le geai des chênes et la pie bavarde.

Deux de ces espèces sont des "espèces introduites" (l'ouette d'Egypte et la perruche à collier).

"Nicheur probable (NP)"

Sont répertoriés comme tel : le pic épeichette, la fauvette babillarde et le roitelet huppé.

"Présent (P)"

Sont répertoriés comme tel : le héron cendré, la bernache du Canada, le râle d'eau, l'épervier d'Europe, le faucon crécerelle, la buse variable, la bécasse des bois, le faisan de Colchide, le pigeon domestique, la chouette hulotte et la bergeronnette des ruisseaux.



Râle d'eau
Marc Delsalle - Copyright © 2008 CEBE-MOB



Epervier d'Europe
Léo Janssen - Copyright © 2008 CEBE-MOB

Deux de ces espèces sont des "espèces introduites" (la bernache du Canada et l'ouette d'Egypte) et une est d'origine "domestique" (le pigeon domestique). Les trois rapaces diurnes (l'épervier d'Europe, le faucon crécerelle et la buse variable), bien qu'omniprésents, ne nichent pas in situ.

La bergeronnette des ruisseaux se reproduit, elle, à proximité immédiate du site (moulin de Lindekemael) et visite régulièrement la Woluwe tout au long de son cours. Les roselières sont très attractives pour le râle d'eau qui s'y observe souvent. Depuis peu, la bernache du Canada, paraît être intéressée par la prairie à chevaux où on peut la voir brouter.

"Estivant (E)"

Sont répertoriés comme tel : le martinet noir et l'hirondelle rustique.

Le martinet noir niche dans les rues avoisinant le site, alors que les hirondelles rustiques chassent parfois au-dessus de celui-ci.

"Hivernant (H)"



Bécassine des marais
Leo Janssen - Copyright © 2008 CEBE-MOB

Sont répertoriés comme tel : le martin-pêcheur, la sarcelle d'hiver, le chevalier culblanc, la bécassine des marais, la bécassine sourde, la grive mauvis, la grive litorne, la linotte mélodieuse, le chardonneret élégant, le tarin des aulnes, le pinson du nord, le bouvreuil pivoine, le sizerin flammé, le gros-bec casse-noyaux et le moineau friquet.

Si les bécassines des marais et sourdes se montrent en effectifs moindres que précédemment, les fringilles (linotte mélodieuse, chardonneret élégant, tarin des aulnes, pinson du nord, bouvreuil pivoine, sizerin flammé, gros-bec casse-noyaux) sont par contre bien représentés la plupart des hivers.

"Migrateur (M)"

Sont répertoriés comme tel : la cigogne blanche, le chevalier guigette, le torcol fourmilier, la bergeronnette printanière, l'hypolaïs icterine, le rougequeue à front blanc, le merle à plastron, le traquet motteux, le tarier pâtre, le tarier des prés, le gobemouche noir et la mésange noire.

Les trois espèces de traquets, le rougequeue à front blanc et le gobemouche noir s'observent surtout au niveau de la prairie à chevaux, type de biotope qu'ils apprécient particulièrement, au moins en période de migration, pour les deux derniers. La cigogne blanche et le torcol fourmilier sont des "cerises sur le gâteau" pour l'observateur.

Quant à la bergeronnette printanière, ont déjà été relevées tant la forme nominale (*Motacilla flava flava*) que la sous-espèce nordique (*Motacilla flava thunbergi*).



Traquet motteux (Hof ter Musschen)
Alain Doornaert - Copyright © 2008 CEBE-MOB

"Disparu récemment (D)"

Est répertorié comme tel : le coucou gris.

"Occasionnel (O)"

Sont répertoriés comme tel : la bondrée apivore, la caille des blés, le pic noir, la chouette effraie, la chouette chevêche, le serin cini, le pipit des arbres et la locustelle tachetée.

L'observation de la chouette effraie est très ancienne (tout début de la période considérée), au contraire, celles de la bondrée apivore et du pic noir sont récentes.

"Survol (S)"

Sont répertoriés comme tel : le grand cormoran, le balbuzard pêcheur, le busard des roseaux, le faucon pèlerin, le faucon hobereau, l'oie cendrée, le cygne tuberculé, le vanneau huppé, la mouette rieuse, le goéland argenté, le goéland brun et le pipit farlouse.

Certaines de ces espèces fréquentent les plans d'eau de plus grandes tailles de la vallée de la Woluwe (le grand cormoran, la mouette rieuse, le cygne tuberculé, le goéland argenté, le goéland brun). Il en va de même pour les spécimens d'oies cendrées observés qui sont tous des oiseaux domestiques.

Quant au faucon pèlerin, la CEBE a installé, cette année, un nichoir lui étant destiné sur le toit de l'Hôpital Saint-Luc tout proche.

Conclusions

Force est de constater que les espèces reprises sous le statut "nicheur certain (NC)" sont des espèces que l'on rencontre sous le même statut dans d'autres endroits de Bruxelles.

La perte de biotopes particuliers a de fait relativement uniformisé les espèces que l'on retrouve comme se reproduisant au niveau de la région. Le discours officiel affirmant que « *Bruxelles est encore étonnement vert* » sonne faux et les relevés ornithologiques le prouvent imparablement. Nonobstant cela, les sites naturels comme le Moeraske et l'Hof ter Musschen jouent un rôle essentiel pour la diversité de notre avifaune nicheuse et non nicheuse, car, sans eux, celle-ci serait réduite à une peau de chagrin.

En ce qui concerne les espèces migratrices, cette synthèse prouve que l'Hof ter Musschen, avec ses milieux ouverts, offre plus d'attraits pour celles-ci que le Moeraske.

Les roselières, présentes sur les deux sites, jouent un rôle essentiel, notamment pour des espèces comme la rousserolle effarvate et le râle d'eau.

L'existence de zones de quiétude où l'accès du public est contrôlé -seulement autorisé lors des visites guidées - explique la présence d'espèces relativement farouches comme la bécasse des bois et le rossignol philomèle.

Rien n'est jamais acquis... pour nos sites

Par Michel Moreels

Résumé :

S'imaginer qu'une fois qu'un site est classé ou qu'il est repris en zone verte ou en zone de haute valeur biologique au Plan Régional d'Aménagement du Sol (PRAS), il est préservé de tous risques est une gageure.

L'exemple suivant -exemple tout récent- l'illustre à suffisance. Il montre aussi combien le rôle du monde associatif en tant que chien de garde du patrimoine naturel reste indispensable.

Moeraske, le 16 juin dernier : Un membre de la CEBE constate que la prairie située au nord-ouest du bassin d'orage vient d'être entièrement fauchée à l'aide d'un tracteur lourd. L'alerte est directement donnée. Légalement la situation est limpide. Cette parcelle, qui fait partie intégrante du Moeraske, est reprise en zone verte et en zone de haute valeur biologique au PRAS. De surcroît, elle est en partie classée.

Faucher cette zone en période de reproduction - notamment pour la rousserolle verderolle et le rat des moissons, espèces rares en Région de Bruxelles-Capitale mais présentes en ces lieux- est des plus dommageables. Ceci est également en contradiction avec l'article 2 de l'Ordonnance relative à la conservation de la faune sauvage et à la chasse.



*Un labour ? Non, c'était une friche ! (16/06/08)
Alain Doornaert - Copyright © 2008 CEBE-MOB*

Pour dire vrai, il serait, ici, plus correct de parler de 'mise à nu' du sol plutôt que de 'fauche' puisque TOUTE la végétation a été rasée à une hauteur inférieure... au centimètre, ce qui est en contradiction avec les principes les plus élémentaires de gestion.

Pour rappel : la CEBE gère spécifiquement cette zone, depuis des années, selon des modalités reprises dans son plan de gestion du Moeraske, document qui a été déposé auprès de l'IBGE et de la Direction des Monuments et Sites (DMS).

Notre réaction est dès lors immédiate. Nous portons plainte pour infraction au PRAS -non-respect des prescriptions particulières relatives à la zone verte de haute valeur biologique-, auprès du Service communal de l'Urbanisme, contre l'auteur de ces faits qui s'est avéré être la société immobilière IMMOTEL, titulaire d'un permis de lotir sur des parcelles proches et (nouveau) propriétaire d'une partie de la zone.

Vers la mi-juillet, la commune d'Evere a dressé procès-verbal à l'encontre du fautif qui, à ce jour, n'a toujours pas tenté d'expliquer son acte.

En attendant la végétation a repoussé, effaçant les traces du délit, mais... pas ses conséquences, car il est incontestable que plusieurs nichées d'une faune rare ont été détruites par ce comportement délictueux. Puisse ce PV apprendre, une fois pour toute, au promoteur immobilier indélicat qu'il existe des lois qui protègent l'environnement naturel et qu'un promoteur n'est pas au-dessus des lois !

Du fil dans la prairie...

Par Michel Moreels



Sauterelle à ailes en faux, une espèce présente dans la friche du Moeraske
Bart Hanssens - Copyright © 2008 CEBE-MOB

Les visiteurs du Moeraske seront peut-être étonnés de constater qu'une partie du chemin qui parcourt la prairie le long du chemin de fer est rendu inaccessible au public par la pose d'un fil de fer alors qu'un cheminement bis est proposé de l'autre côté du dit fil.

La raison remonte à février 2007. Rappelez-vous : la SNCB avait fait des travaux avec des véhicules lourds dans une partie de la prairie du Moeraske. Ceci avait eu pour conséquences un tassement du sol (opération défavorable à certaines espèces végétales) et l'élargissement excessif du sentier sur des centaines de mètres.

Pour essayer de remédier à cela, il a été décidé de réduire la largeur du sentier, ce qui a été fait dernièrement par la SNCB.

Petit bémol, -et inconvenient qui ne devrait être que passager- les travaux qui se sont déroulés en juin 2008 auraient dû être faits au printemps. Cela aurait permis d'aménager plus aisément le cheminement. Vous pouvez participer activement à la restauration de la prairie en marchant du "bon" côté du fil. Vous aiderez ainsi la végétation à se reconstituer et peut-être que, prochainement, nous pourrons retirer piquets, fils et clôture.

Promenade verte : balisage sur le terrain

Par Jean-Philippe Coppée

Après les affiches d'enquête publique du mois de février relatives au projet de promenade verte, celle-ci s'est matérialisée sur le terrain par la pose de poteaux indicateurs.

Le tracé prescrit est suivi, en venant de la rue Stroobants à hauteur du Dooleght, traversant le parc du Bon Pasteur, puis la friche derrière le bâtiment de Belgacom pour rejoindre la rue Carli. De là, la promenade longe les potagers de la rue du Château avant de rejoindre la rue Walckiers et remonter vers la rue Chaumontel. Ensuite, elle se dirige vers l'avenue Zénobe Gramme qu'elle emprunte en longeant la limite Est du Walckiers.

Il s'agit là du tracé préconisé depuis longtemps par la CEBE. Il respecte pleinement le principe développé par la promenade verte : longer les espaces naturels de grande valeur, comme le Moeraske, et inciter le promeneur à les découvrir par lui-même, dans le respect de la nature présente.

En ce sens, le balisage installé durant le mois d'août est une réussite.



Le balisage rue Carli, juste à l'entrée du Moeraske
Jean-Philippe Coppée - Copyright © 2008 CEBE-MOB



Observations

Observations d'été juin-septembre 2008 - Zomerwaarnemingen juni-september 2008

Door Bart Hanssens

Résumé

Au contraire des attentes et après plusieurs années de prospection intensive, la biodiversité en insectes du Moeraske et de l'Hof ter Musschen n'est toujours pas « asséchée » ;

Cet été, ce sont 459 observations qui ont été notées avec une centaine de nouvelles espèces, soit environ le même nombre qu'en 2007. Voici un tout petit récapitulatif des trouvailles les plus remarquables.

Samenvatting

In tegenstelling tot wat men zou verwachten, na meerdere jaren van intensieve inventarisering, is de insectenbiodiversiteit in het Moeraske en Hof ter Musschen nog steeds niet « opgedroogd ».

Deze zomer waren er 459 genoteerde waarnemingen met een 100-tal nieuwe soorten, ongeveer dezelfde aantallen als in 2007. Een overzichtje van de opmerkelijkste vondsten.

The « Usual Suspects »

Een aantal van onze intussen bekende lokale zeldzaamheden werden met enige moeite deze zomer opnieuw waargenomen:

Een groene variant van de schildpactor *Cassida murraea* (casside coccinelle) werd gefotografeerd in Hof ter Musschen.

Na lang zoeken werd toch nog één enkel exemplaar van de wants *Dyroderes umbraculatus* gevonden. Ook enkele larven van de Zuiderse Groene stinkwants (*Nezara viridula* - punaise verte ponctuée) werden opnieuw waargenomen, net zoals die van de wants *Tritomegas sexmaculatus*.

Helaas kon de éénmalige waarneming uit 2007 van de Moerassprinkhaan (*Stethophyma grossum* - criquet belge) niet meer herhaald worden.



Larve *Nezara viridula* in vervelling-stadium
Bart Hanssens - Copyright © 2008 CEBE-MOB

Enkele nieuwe Belgische soorten

Sinds we ons op de kleinere insectensoorten zijn gaan toelekken, worden nu regelmatig nieuwe soorten voor België ontdekt.



Anthrenocerus australis (Australische tapijtkever)
Bart Hanssens - Copyright © 2008 CEBE-MOB

Op Berenklaauw (Berce commune), werd dit jaar een 3 mm grote Australische tapijtkever (*Anthrenocerus australis*) gevonden. Het gaat om een geïmporteerde soort die reeds gemeld werd in Nederland, Engeland en Duitsland (Databank « Fauna Europaea »). Deze soort werd nog niet officieel gemeld in België. Foto's van Jacques Rosès van een waarneming buiten Brussel, werden al wel opgenomen op de website www.koleopterologie.de waarvan de contactpersoon Frank Köhler opmerkt: « If there are no more records, someone should publish this species for Belgium. ». Onze observatie werd in ieder geval al opgenomen op www.waarnemingen.be en is er voorlopig nog steeds de enige melding voor België.

Verskillende vrouwelijke exemplaren van het 3 mm-grote wespje, *Megastigmus aculeatus*, werden gedurende een weekje aangetroffen rondtrippelend op het blad van Rozenstruiken (*Rosa*). De soort komt volgens de Fauna Europaea-databank niet voor in België en ook niet in Nederland maar wel in Frankrijk, Duitsland, Polen en Zweden. De determinatie wordt aannemelijk geacht door de C. Thirion. Het gaat om een zaadparasiet van rozebottels die in juni-juli met de legboor worden aangeprikt door de wespjes. De soort wordt soms ook aangetroffen in droogbloemen en potpourri waarin rozebottel werd verwerkt.



Megastigmus aculeatus – Torymidae
Bart Hanssens - Copyright © 2008 CEBE-MOB

Naar 300 Vlinderssoorten



Euplagia quadripunctaria
(Écaille chinée, Callimorphe, Spaanse vlag)
Bart Hanssens - Copyright © 2008 CEBE-MOB

Dit jaar werden al 131 vlinderssoorten waargenomen, nu al het hoogste aantal binnen één jaar tot nu toe. Gemiddeld werd in de periode mei-augustus elke dag een andere soort waargenomen. Voor het eerst werden regelmatig speciale lampen gebruikt om vlinders te lokken. Met al méér dan 50 nieuwe soorten, telt de MOB-inventaris op het einde van dit jaar wellicht méér dan 300 vlinders. Enkele opvallende en zeldzame nieuwkomers waren de « Spaanse vlag » (*Euplagia quadripunctaria* - écaille chinée) en de Seringenvlinder (*Apeira syringaria* - ennomos du lilas). Helemaal buitenaards was de kleine aan Linde gebonden soort *Chrysoclista linneella*: fel-oranje met zilveren knoopjes op. Het gaat om de eerste melding nà 1980 voor Brabant en voor de rest is deze soort alleen nog in Antwerpen waargenomen.

De opvallende rups van de Psi-uil (*Acronicta psi*) stelde ons in staat een determinatie tot op soortniveau te maken, daar eerder waargenomen volwassen exemplaren binnen deze genus niet van elkaar te onderscheiden zijn.

De onopvallende vedermot, *Oidaematophorus lithodactyla*, veelvuldig aangetroffen in de natte weide van Hof ter Musschen was tot nu toe alleen bekend in Brabant uit de literatuur en het bruinige bladrollertje *Eudemis profundana* bleef minstens 30 jaar onvermeld in Brabant (Catalogue of the Lepidoptera of Belgium). Toch ook minder goed nieuws: De variatie aan dagvlinders ziet er de laatste jaren alles behalve bemoedigend uit. Amper de helft van de 23 soorten die hier ooit al eens werden gesignaleerd, konden dit jaar nog worden waargenomen en vorig jaar was de toestand al niet veel beter. Sommige soorten blijven al meerdere opeenvolgende jaren afwezig: *Aphantopus hyperantus* (Tristan - Koevinkje) (laatste waarneming zonder datum) *Coenonympha pamphilus* (Procris - Hooibeestje) (zonder datum), *Lasiommata megera* (La Mégère - Argusvlinder) (zonder datum), *Aglais urticae* (Petite Tortue - Kleine Vos) (laatste waarneming in 2003) *Vanessa cardui* (Belle-dame - Distelvlinder) (2003).

Nieuwe Klimopbij duikt op in Brussel

Jean-Yves Baugnée had ons een paar jaar geleden al verwittigd uit te kijken naar de komst van de Klimopbij (*Colletes hederæ* - Abeille du Lierre). Het is een solitair bijtje dat pas in 1993 voor het eerst werd beschreven. De soort bleef tot dan toe onopgemerkt omdat ze sterk lijkt op twee andere *Colletes*-soorten. Uiteindelijk kwam men er achter dat de vrouwtjes van deze late soort uitsluitend op Klimop (*Hedera helix*) voedsel verzamelen. Enkele jaren na de ontdekking werd de soort ook geïdentificeerd in Wallonië. Men neemt aan dat het bijtje zich sterk aan het verspreiden is. Wij troffen de mannetjesbijtjes aan op verschillende plaatsen met bloeiende klimop in Evere. Een identificatievraag van Natagora (- nestjes in tuin te Woluwe -) en de mededeling van bijdeskundige Nicolas Vereecken (- nestjes in Koekelberg -) lijkt te bevestigen dat de soort in Brussel voet aan de grond krijgt.



Colletes hederæ
(Abeille du Lierre, Klimopbij)
Foto Bart Hanssens - Copyright © 2008 CEBE-MOB

Enkele nieuwlijks zichtbare soorten...

Sommige soorten hebben een levenswijze hoog in de bomen en worden daardoor zelden waargenomen door insectenliefhebbers. Met speciale vangstechnieken of een beetje geluk loop je soms toch eens eentje tegen het lijf... Zo werd nog maar eens een Lieveheersbeestje toegevoegd aan onze lange lijst, de 26st soort al op onze sites. Het gaat ditmaal om het 18-stippelige lieveheersbeestje (*Myrrha octodecimguttata*), een kleine soort die gebonden is aan Corsicaanse den (*Pinus nigra* - Pin noir d'Autriche) en die kon worden gelokt met een lichtval.



Myrrha octodecimguttata
(Coccinelle à 18 points, 18-stippelig Lieveheersbeestje)
Alain Doornaert - Copyright © 2008 CEBE-MOB



Pamphilius betulae (Spinselbladwesp)
Bart Hanssens - Copyright © 2008 CEBE-MOB

In juni hadden we het geluk eventjes een Spinselbladwesp (*Pamphilius betulae*) te zien verschijnen in de onderbegroeiing van het Populierenbos bij Hof ter Musschen. In een artikel van Magis van 1988 zijn op dat moment slecht 31 Belgische vangsten bekend.

«Het zijn snelle vliegers die vooral worden waargenomen wanneer ze (vaak kortstondig) rondlopen op bladeren van struiken en bomen. De dieren bezoeken geen bloemen... De larven leven in dubbelgevouwen en/of opgerolde bladeren van een groot aantal soorten struiken en loofbomen. De meeste soorten zijn beperkt tot één of enkele verwante soorten voedselplanten » (Ad Mol, 2002).

Une revenante: *Gnaphalium luteoalbum*

Par Pierre Vandystadt



Gnaphalium luteoalbum
Pierre Vandystadt - Copyright © 2008 CEBE-MOB

Cette astéracée a été trouvée dans deux stations différentes par des membres de la CEBE: une première station dans le Moeraske, une deuxième en périphérie du Moeraske.

Si on consulte la V^{ème} édition de la Flore bleue, on lit que cette plante est « nulle ou disparue » dans le Brabant. Jacqueline Saintenoy-Simon, présidente de l'A.E.F (Association européenne de floristique) nous écrit l'avoir trouvée dans la gare de formation de Schaerbeek-Haren, et ce en 1987 !

Depuis lors, sa présence n'a plus été mentionnée. Elle qualifie cette plante d' « erratique » qui réapparaît quand les conditions deviennent favorables.

Pour les habitués de la montagne, cette espèce annuelle présente de fortes ressemblances avec le mythique « Edelweiss ». C'est une espèce pionnière qui affectionne particulièrement les sols humides, sablonneux, en voie de recolonisation.

Espérons que nous la retrouverons l'année prochaine!



Gnaphalium luteoalbum
Alain Doornaert - Copyright © 2008 CEBE-MOB



Patrimoine

Inauguration du moulin d'Evere ce 18 septembre 2008

Par Alain Doornaert

La commune d'Evere a mené à bien la restauration du moulin d'Evere. Un long et difficile chemin puisqu'il a été acheté en 1998.

La CEBE se réjouit bien sûr énormément de cette restauration puisqu'elle œuvre dans ce but depuis 1994.

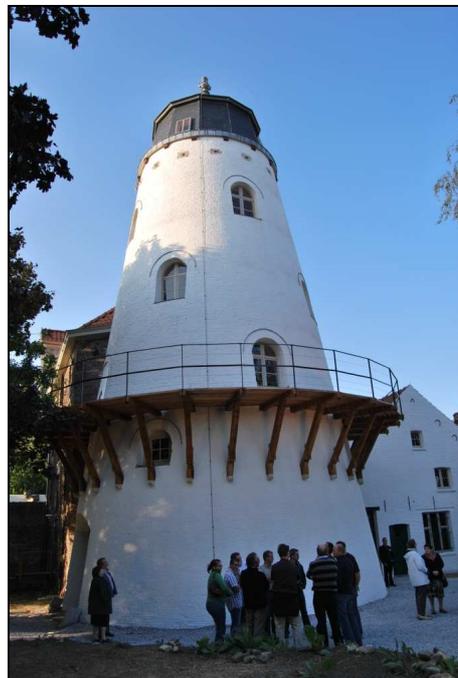
Le moulin d'Evere est en effet un patrimoine régional particulièrement remarquable et original. Ce n'est pas un lieu de prestige comme il y en a beaucoup à Bruxelles, c'est une usine du XIX^{ème}. Son histoire s'inscrit dans le passé agricole et le début de l'industrialisation du pays.

C'est en 1994 que la CEBE s'est lancée dans la défense du moulin d'Evere car ce monument se délabrait dangereusement. Un tas de documents, de machines et d'outils risquaient aussi de se perdre.

Pour notre association, jusque là exclusivement active dans la protection de la nature, ce fut mettre le doigt dans un engrenage. Le moulin, ses habitantes de l'époque et son histoire nous ont fait découvrir un potentiel formidable et une richesse plus grande que nous ne le supposions. Nous l'avons étudié en profondeur pour mieux le comprendre.

Ce potentiel est aujourd'hui révélé dans la restauration et dans le musée qui l'abrite. Moulin à vent, mouture d'épices, généalogie, évolution des techniques, ... tous ces aspects y sont aujourd'hui mis en valeur et nous ne sommes pas peu fiers d'y avoir généreusement collaboré.

La collaboration de la CEBE a été entière et totalement désintéressée.



*Le Moulin enfin restauré
J.-Ph. Coppée - Copyright © 2008 CEBE-MOB*



*Le jardin des herbes aromatiques
Jean-Philippe Coppée - Copyright © 2008 CEBE-MOB*

Tous les éléments matériels ou intellectuels, que la CEBE pouvait apporter, l'ont été sans retenue, tous les participants actifs dans la restauration peuvent en témoigner.

La CEBE a aussi créé, dès 1998, un jardin d'herbes aromatiques dans le potager jouxtant le moulin. Cette culture rappelle le passé du lieu, culture maraîchère, mouture d'épices et donc aussi d'herbes. Une soixantaine de plantes différentes sont présentées au public gratuitement chaque quatrième dimanche du mois à 14 h, d'avril à septembre.

A l'avenir, la CEBE continuera à apporter son soutien au gestionnaire du moulin avec les connaissances qu'elle a acquises.

L'association continuera également à aiguillonner la commune d'Evere pour qu'elle restaure enfin les maisons du moulin. Cela fait maintenant plusieurs années que la Direction des Monuments et des Sites et les autorités de l'Urbanisme de la Région lui ont demandé de revoir le projet dans un sens qu'ils estiment mieux adapté. Depuis lors, la commune a opté pour la stratégie du pourrissement. Le résultat est visible depuis la rue du Tilleul, l'état des maisons est devenu catastrophique. Nous ne prenons pas position dans ce conflit, mais la CEBE demande que l'on agisse avant la destruction par négligence de ce patrimoine.

La visite du moulin vous permettra de découvrir une exposition multimédia permanente sur l'histoire du moulin et une exposition temporaire plus générale sur les moulins et leur évolution. Des pièces remarquables prêtées par des musées sont bien mises en valeur dans ce lieu magnifique.

C'est une très belle restauration qui a certes amené pas mal de modifications à l'intérieur, mais avec assez de savoir-faire pour que la mise en valeur des espaces soit particulièrement réussie. Vous en jugerez vous-même.

Le moulin est ouvert du mardi au dimanche. Pour plus d'informations www.moulindevere.be.



Certaines machines ont été bien mises en valeur
Jean-Philippe Coppée - Copyright © 2008 CEBE-MOB

In memoriam : François Bulthé

Par Alain Doornaert



François Bulthé donnant son temps pour le moulin en 2004.
Alain Doornaert - Copyright © 2008 CEBE-MOB

Comment expliquer que, dès la première rencontre avec François, tout alla si facilement ?

Une collaboration étroite est née aisément avec François, autour des machines à vapeur du Moulin d'Evere. Sa passion et la nôtre se rencontraient, mais aussi sa façon de voir les choses, les relations avec autrui, ... on était sur la même longueur d'ondes.

Sans complication, la confiance immédiate, François est rentré dans le projet comme la main dans le gant.

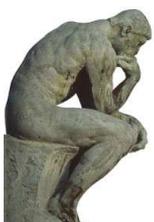
Que de temps économisé, que de plaisir et que de réalisations ! Car il y a eu du travail, ... et du travail d'expert !

François a démonté et remonté chaque pièce en la refaçonnant au besoin.

Sa sensibilité au patrimoine, additionnée à son savoir-faire et à sa capacité de travail, ont produit des objets restaurés remarquables.

Quelle chance que François ait pu venir à l'inauguration du moulin et voir son travail mis en valeur. Des milliers de visiteurs du moulin d'Evere pourront, grâce à lui, apprendre ce qu'était le travail à la vapeur.

La CEBE, ce 8 octobre, a perdu un ami.
Nos pensées vont à son épouse et à son fils.



La beauté de la terre ne s'achète pas ; elle appartient à qui la découvre, la comprend et la goûte.

Henry Bordeaux (1870-1963), avocat, romancier et essayiste français



Actions

Nuit Européenne des Chauves-souris au Moeraske : Succès toujours au rendez-vous

Par André Cosy

La CEBE en collaboration avec Plecotus (Groupe de Travail « chauves-souris » de Natagora) organise pour la quatrième fois « La Nuit Européenne des Chauves-souris » sur le site du Moeraske.

Une réunion spéciale est organisée le vendredi 29 avec un groupe de six bénévoles afin de préparer la soirée du samedi 30 qui sera consacrée à nos acrobates du crépuscule.

Dès 21h00 nous sommes en route avec torches électriques et Batbox (petit boîtier électronique qui transforme les ultrasons émis par les chauves-souris en fréquences audibles) afin de localiser les endroits où l'on détecte la présence de nos chasseurs à ultra-sons. 23h30, bilan de notre sortie : détection de quatre individus... pas terrible.



Les enfants forment un public ouvert avec une grande capacité d'émerveillement

Patrick Vanden Borre - Copyright © 2008 CEBE-MOB

Nous voici donc le grand jour, heureusement la journée fut belle et chaude, météo idéale, un bon présage !

19h00, Un public « très famille » au nombre d'au moins 122 participants assista à la soirée qui commença à l'espace Tools par la projection d'un DVD explicatif sur la raison et la façon de protéger les chauves-souris.

21h00 par groupe d'environ 25 personnes, nous nous mettons en route à la recherche de nos pipistrelles communes et peut-être du vespertilion de Daubenton présent au-dessus des plans d'eau.

23h00, mission accomplie avec succès, une quinzaine de chauves-souris dont la majorité de pipistrelles communes et un vespertilion de Daubenton ont été au rendez-vous de cette sortie.

Bilan de la soirée : Enfants et adultes participèrent activement à l'écoute et au repérage des chauves-souris durant la promenade.

Un grand merci au public, aux bénévoles et plus particulièrement à Jean-Philippe (organisateur pour la CEBE) pour la réussite de cette manifestation éveroise.

Sur l'ensemble des 52 sites wallons et bruxellois participant à cette 10^{ème} édition de la Nuit Européenne des Chauves-souris, on a dénombré pas moins de 4.825 personnes !

Pour ceux qui désirent en savoir plus sur les « Chiroptères », deux ressources Internet : <http://chauves-souris.be> (LE site chauves-souris de Plecotus)

<http://mrw.wallonie.be/dgrne/sibw/> (Serveur d'information sur la biodiversité wallonne)



Après la projection, les groupes se forment pour la visite guidée
Diane Van Cleynenbreugel - Copyright © 2008 CEBE-MOB



Produits & Publications

Publications



€ 5

1. Promenade dendrologique à Schaerbeek
Arbres de voirie de la commune, par *Daniel Geerinck*



€ 5

2. Promenade dendrologique à Evere
Arbres de voirie de la commune, par *Daniel Geerinck*



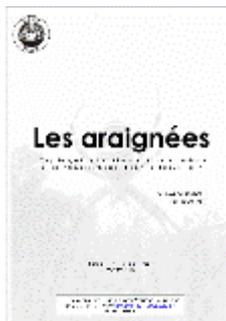
€ 5

3. Les enfants découvrent le parc Walckiers
Guide pédagogique, par *A.-M. Dekeyser-Paelinck*



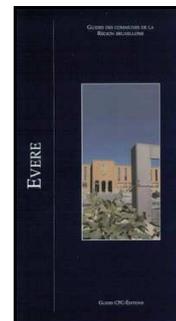
€ 2,5

5. Moulin d'Evere : dernière mouture
La saga séculaire du moulin, par *Alain Doornaert*



€ 5

6. Les araignées
Guide d'identification, par *Horst Schröder*



€ 10

7. A la découverte des sites et monuments d'Evere et de Woluwe-Saint-Lambert

Frais de port : € 1,5

A verser au compte **001-5117074-12**, communication « Brochures » + les numéros des brochures souhaitées.

T-shirt CEBE (coton blanc, avec logo CEBE : S, M, L, XXL) – € 6,5

Frais de port : € 1,5

A verser au Compte **001-5117074-12**, par commande

Communication " T-shirt " + la taille désirée.



Agenda : Visites - animations - gestions

Les coordonnées des différents responsables sont disponibles en page 2.

Toutes les visites et animations sont gratuites, à l'exception des animations de boulangerie traditionnelle au fournil de l'Hof ter Musschen.

Visites guidées mensuelles des sites naturels.

Un thème est développé chaque mois. Les visites gardent toutefois leur caractère général. Ainsi, même si le thème choisi est celui des fleurs de la friche, nous ne manquerons pas de vous faire admirer le ballet d'une libellule ou l'exploration méthodique d'un tronc par un pic épeiche. Les visites se font à pied : il faut se munir de bottes ou de bonnes chaussures selon les conditions météo.

- Rendez-vous :**
- Hof ter Musschen : Coin av. Hippocrate & Bld. de la Woluwe à Woluwe Saint Lambert
Accès : bus 42 arrêt Hippocrate.
 - Moeraske : Parvis de l'Eglise St. Vincent à Evere.
Accès : tram 55 arrêt Fonson, bus 64, 59, 45, 69 arrêt Saint-Vincent.
- Date :**
- Hof ter Musschen : 1^{er} dimanche du mois, de 10 à 13 h.
 - Moeraske : 2^{ème} dimanche du mois, de 10 à 13 h.

Visite du potager biologique du Houtweg.

Initiation aux techniques vertes, présentation d'espèces peu connues, illustration d'un jardin sauvage.

- Rendez-vous :** Croisement rue de Verdun – Houtweg
Accès : tram 55 arrêt Van Cutsem, bus 64, 59, 45, 69 arrêt Saint-Vincent.
- Date :** Tous les 3^{ème} samedis du mois, d'avril à septembre, à 14 h.

Visite du jardin des herbes aromatiques du Moulin d'Evere.

La CEBE a aménagé un jardin présentant 70 herbes aromatiques au pied du Moulin d'Evere. Cette animation ne se limite pas à montrer les herbes aromatiques : elle propose également de goûter des préparations très simples qui permettent de les savourer. Visite du moulin et présentation de la mouture d'épices fines.

- Rendez-vous :** Rue du Moulin à Vent, au pied du Moulin d'Evere.
Accès tram 55, arrêt Tilleul.
- Date :** tous les 4^{ème} samedis du mois, d'avril à septembre, à 14 h.

Animations de boulangerie traditionnelle.

Venez pétrir, façonner et cuire votre pain à l'ancienne au fournil de la ferme de l'Hof ter Musschen (XIX^{ème} siècle). Animation combinée avec la visite du site de l'Hof ter Musschen et du moulin à vent de Woluwe (sous réserve). Maximum 8 personnes – réservation indispensable au 02 / 216 38 32 – fournil@cebe.be

- Rendez-vous :** Coin av. Hippocrate & Bld. de la Woluwe à Woluwe Saint Lambert
Accès : bus 42 arrêt Hippocrate.
- Date :** 1^{er} dimanche du mois, de 9 à 16 h, de mai à octobre.
- PAF :** € 9

Journées de gestion.

Si le coeur vous en dit, rejoignez-nous, afin de consacrer quelques heures de votre temps à la sauvegarde du patrimoine naturel et monumental bruxellois.

- Hof ter Musschen : 1^{er} samedi du mois, de 10 h à 17 h (au fournil).
Moeraske : 2^{ème} samedi du mois, de 9 h 30 à 17 h,
(local apicole de la CEBE, rue du Château).



Cotisation et don

Le paiement d'une cotisation ou d'un don peut s'effectuer à votre convenance et à n'importe quel moment de l'année.

Le paiement du minimum de cotisation vous permet de recevoir quatre numéros de " L'Echo du Marais " sur une période de douze mois.

Cotisations :

Membre adhérent : € 5,00 (minimum).

Membre protecteur : € 12,50 (minimum).

Dons :

Une attestation fiscale est délivrée pour tout don cumulé atteignant au minimum € 30 pour l'année civile (hors cotisation).

Pour COTISATIONS ET DONN UNIQUEMENT :

Compte bancaire : 210 – 032 44 04 - 88 de la CEBE à 1140 Bruxelles.

Pour tous autres paiements : Compte bancaire : 001 – 511 70 74 - 12

Merci pour le soutien que vous apportez à votre association !

Trésorier : Patrick Vanden Borre - GSM (CEBE) : 0477 / 70 93 05



L'automne est la saison où l'épeire diadème est particulièrement visible, tissant sa toile au milieu des chemins.

Jean-Philippe Coppée - Copyright © 2008 CEBE-MOB



Attention !

Si l'étiquette collée sur ce bulletin est rouge ou est marquée d'un point rouge, ceci signifie que vous n'êtes plus en ordre de cotisation et que ce bulletin est le dernier que nous pourrons vous envoyer !

Réabonnez-vous !

La CEBE se caractérise aussi par le montant très modeste de sa cotisation !

Compte bancaire : 210 – 032 44 04 - 88





INVITATION : Expo « 20 ans de la CEBE »

Vous êtes cordialement invités à fêter les 20 ans de l'asbl lors du vernissage de l'exposition le 4 novembre 2008 à 19h30 dans les Caves des Halles Saint Géry à 1000 Bruxelles.

Afin de pouvoir organiser au mieux cet évènement, nous vous demandons de bien vouloir vous inscrire avant le 31/10/2008 (Contact : Michel Moreels : 02 / 460 38 54 (après 19h) ou michel.moreels57@skynet.be).

Hierbij nodigen wij u van harte uit op de viering van ons 20-jarig bestaan met de vernissage van de tentoonstelling op 4 november 2008 om 19.30 in de Kelders van de Sint-Gorikshallen in 1000 Brussel.

Gelieve in te schrijven vóór 31/10/2008, zodat wij deze happening optimaal kunnen organiseren (Contact : Michel Moreels : 02 / 460 38 54 (na 19u.) of michel.moreels57@skynet.be).



Zoom sur la biodiversité de deux sites naturels bruxellois (Moeraske et Hof ter Musschen)

Exposition – Tentoonstelling

Focus op de biodiversiteit van twee Brusselse natuurgebieden (Moeraske en Hof ter Musschen)

*Caves des Halles Saint-Géry / Kelders van de Sint-Gorikshallen
23, Place Saint Géry / Sint-Goriksplein 23
1000 Bruxelles /Brussel*

Vernissage : 4/11/2008 – 19 h/u 30

5/11/08 – 30/11/08

🕒 : 10 h/u – 18 h/u (entrée gratuite / gratis toegang)





Dates



Octobre 2008

Sa 04	Hof ter Musschen	Gestion
Di 05	Hof ter Musschen	Visite guidée : Les plantes invasives - Guide : Dr. Ch. Rombaux
Di 05	Hof ter Musschen	Fournil - Animation de boulangerie traditionnelle – inscription obligatoire
Ve 10	Evere	Réunion de l'association
Sa 11	Moeraske	Gestion
Di 12	Moeraske	Visite guidée : Les invertébrés aquatiques - Guide : G. Trompet
Ve 24	Evere	Réunion de l'association

Novembre 2008

<i>Du 5 au 30/11/2008 : Expo aux Halles Saint-Géry – Zoom sur la biodiversité des sites du Moeraske et de l'Hof ter Musschen</i>		
Sa 01	Hof ter Musschen	Gestion
Di 02	Hof ter Musschen	Visite guidée : La faune et la flore se préparent à l'hiver Guide : J. Randoux
Ve 07	Evere	Réunion de l'association
Sa 08	Moeraske	Gestion
Di 09	Moeraske	Visite guidée : La faune et la flore se préparent à l'hiver Guide : J. Randoux
Ve 21	Evere	Réunion de l'association

Décembre 2008

Sa 06	Hof ter Musschen	Gestion
Di 07	Hof ter Musschen	Visite guidée : Promenade historique - Guide : C. Dicker
Ve 12	Evere	Réunion de l'association
Sa 13	Moeraske	Gestion
Di 12	Moeraske	Visite guidée : Promenade d'intérêt général Guide : Dr. Ch. Rombaux

Janvier 2009

Di 05	Hof ter Musschen	Visite guidée : Les lichens - Guides B. & R. Beys
Ve 09	Evere	Réunion de l'association
Sa 10	Moeraske	Gestion
Di 11	Moeraske	Visite guidée : Promenade ornithologique - Guide : M. Moreels
Sa 17	Hof ter Musschen	Gestion (modification de date)
Ve 23	Evere	Réunion de l'association

Guides - contacts

- B. & R. Beys : 02 / 771 33 71
- C. Dicker : 02 / 770 30 13
- M. Moreels : 02 / 460 38 54
- J. Randoux : 02 / 705 43 02
- Ch. Rombaux : 02 / 242 50 43

Les réunions de l'association se font au rez-de-chaussée de l'ancienne école n°2 au 60 rue Matheussens à Evere (accueil à 20 heures).